

# ÉCONOMIE RÉSIDENTIELLE OU PRODUCTIVE : LE CHOIX DES TERRITOIRES

N° 175  
MARS 2008

**Au cours des quinze dernières années, l'économie résidentielle a renforcé son poids dans l'emploi régional. Elle devient, en lieu et place de l'économie productive, le premier pôle d'emploi régional. Cette évolution reste modeste en comparaison à d'autres régions. L'économie résidentielle progresse dans tous les territoires aquitains. Elle procède à des rythmes différents sous l'effet du dynamisme démographique du territoire et de son attrait touristique. Toutefois, les emplois qu'elle génère ont des caractéristiques moins favorables que ceux de l'économie productive. L'économie résidentielle crée de nombreux emplois, mais la durée des contrats y est plus courte et le niveau des rémunérations moins élevé.**

Le projet d'implantation d'un terminal méthanier dans la commune du Verdon-sur-Mer en Gironde se heurte à l'hostilité d'une partie de la population résidente. En cause : les risques qu'il fait peser sur l'environnement et la fréquentation touristique de cette zone littorale. Cette réaction illustre la difficulté à faire coexister, sur les mêmes territoires, des activités productives et des activités résidentielles. Cet antagonisme risque de marquer le développement économique des territoires aquitains dans les années à venir, les activités au service des populations résidentes étant devenues, au fil du temps, le premier pôle d'emploi de la région.

## Commerce de détail, santé action sociale et construction au cœur de l'économie résidentielle

Sphère résidentielle	Aquitaine		France métr.
	Effectif	%	%
Com. de détail, réparations. . . . .	79 600	19,6	18,0
Santé, action sociale. . . . .	74 760	18,4	15,6
Construction. . . . .	68 590	16,9	15,6
Hôtels et restaurants. . . . .	33 740	8,3	9,2
Activités financières. . . . .	25 570	6,3	8,3
Comm. et répar. automobile. . . . .	22 130	5,4	4,8
Postes et télécommunications. . . . .	17 660	4,3	3,5
Transports. . . . .	15 780	3,9	5,6
Act. récréative, culturelle, sportive	12 950	3,2	3,4
Activités immobilières. . . . .	11 240	2,8	3,4
Autres activités. . . . .	44 910	11,0	12,7
<b>Total. . . . .</b>	<b>406 930</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Sphère productive	Aquitaine	
	Effectif	%
Commerce de gros, intermédiaires	48 000	15,7
Conseils et assistance. . . . .	43 290	14,2
Services opérationnels. . . . .	33 620	11,0
Transports. . . . .	25 470	8,3
Industries agricoles et alimentaires	20 300	6,6
Industries des équip. mécaniques	14 350	4,7
Const. navale, aéro., ferroviaire. . . . .	13 790	4,5
Industries du bois et du papier. . . . .	13 200	4,3
Chimie, caoutchouc, plastiques. . . . .	11 370	3,7
Métall. et transfor. des métaux. . . . .	10 870	3,6
Autres activités. . . . .	71 120	23,3
<b>Total. . . . .</b>	<b>305 380</b>	<b>100,0</b>

Source : Clap 2005 – Effectifs salariés au 31/12

Le repli des activités productives se traduit en 2005 par un constat : les salariés employés de la sphère productive sont moins nombreux que ceux de la sphère résidentielle. Cette dernière est devenue le premier employeur de la région. Pour 100 salariés dans les activités résidentielles, ils ne sont que 75 dans la sphère productive et 63 dans la sphère

*L'Insee et la section "veille et prospective" du CES d'Aquitaine ont signé en 2007 une convention de partenariat sur le sujet "économie productive, économie résidentielle, économie publique : dynamiques comparées des trois sphères". Le CESR a présenté un rapport en décembre 2007.*

### Les trois sphères économiques

Le développement des territoires repose en grande partie sur les activités économiques qui y sont localisées. Ces activités sont porteuses d'emplois et sont à l'origine de distribution de revenus. Elles répondent à des logiques économiques différentes, et rendent les territoires plus ou moins vulnérables. Ainsi, trois sphères d'activités peuvent être distinguées : la sphère des activités productives, celle des activités résidentielles et celle des activités publiques.

La sphère productive regroupe essentiellement l'agriculture, l'industrie, le secteur de l'énergie, les services aux entreprises, le transport de marchandises, le commerce de gros. Les activités sont orientées vers les marchés extérieurs au territoire sur lequel elles sont implantées (marchés national et international). La localisation de l'emploi dépend des choix des entreprises et de l'attractivité des territoires (ressources naturelles, main d'œuvre disponible, ...). La sphère productive capte des revenus extérieurs au territoire.

La sphère de l'économie résidentielle contient principalement les services aux particuliers, la construction, la santé, l'action sociale, le commerce de détail, les activités financières et le transport de voyageurs. Pour ces activités de proximité, la localisation de l'emploi dépend des besoins de la population résidente ou de passage (touristes, déplacements professionnels, journaliers). La sphère résidentielle repose sur les dépenses des populations résidentes ; elle capte également les revenus des personnes de passage (touristes, migrations alternantes).

La sphère publique regroupe les emplois relevant des trois fonctions publiques : d'État, territoriale et hospitalière. Leur répartition spatiale renvoie à l'organisation administrative du territoire. Elle organise une redistribution locale de ressources collectées pour une partie au niveau national (services publics de la santé, de l'éducation, ...), pour une autre partie sur le territoire (administration du territoire reposant sur des impôts locaux).

publique. Les activités résidentielles occupent, en Aquitaine, 407 000 personnes au 31 décembre 2005, soit 42 % de la main d'œuvre salariée. C'est deux points de plus que la moyenne des

régions métropolitaines et l'Aquitaine se place au quatrième rang des régions pour l'importance de ces activités dans le tissu économique régional.

L'économie résidentielle aquitaine s'appuie principalement sur le commerce de détail, la santé et l'action sociale, la construction, les hôtels restaurants. À elles seules, ces activités emploient 63 % des salariés de la sphère résidentielle en Aquitaine ; elles en représentent 58 % en France métropolitaine.

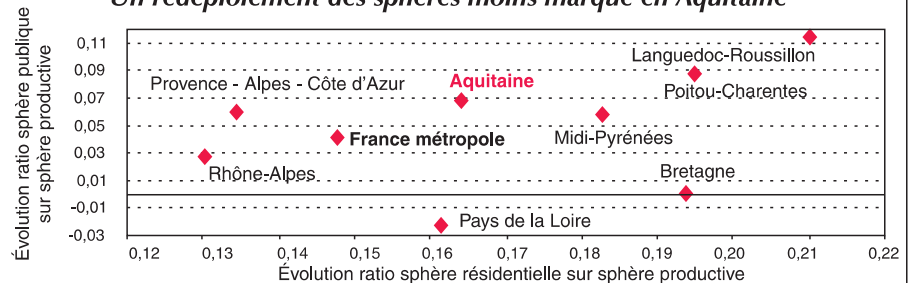
Les mutations de la société ont entraîné le développement de l'économie résidentielle. Du fait de l'augmentation de l'espérance de vie et de la réduction du temps de travail, la population dépense pendant plus longtemps et modifie son comportement de consommation. L'extension des budgets publics et sociaux, à l'origine d'une redistribution de revenus, contribue au financement des besoins des populations et alimente l'économie résidentielle. La mobilité accrue des personnes, à la recherche de territoires de résidence, permanente ou

temporaire, est un autre facteur de développement de ce type d'économie. À l'inverse, l'accentuation de la concurrence internationale - la limitation des parts de marché, la recherche d'une réduction des coûts et de gains de productivité avec une pression sur le volume de main d'œuvre employé - freine la sphère productive.

### Une spécialisation ancienne

La spécialisation de la région dans l'économie résidentielle est une réalité déjà ancienne. En 1990, les activités résidentielles sont déjà fortement présentes dans l'économie. Elles représentaient 35 % de l'emploi, soit 2 points de plus que la moyenne métropolitaine. Le volume de main d'œuvre de la sphère résidentielle, en Aquitaine, atteignait 84 % de celui de la sphère productive. L'Aquitaine se classait déjà en quatrième position pour le poids de son économie résidentielle, derrière les trois régions méditerranéennes (Corse, Languedoc-Roussillon, Provence - Alpes - Côte d'Azur).

### Un redéploiement des sphères moins marqué en Aquitaine



Évolution des ratios entre 1990 et 1999 (en points)

Source : Insee - RP 90 et 99 - Exploitation complémentaire

### L'Aquitaine rejointe par Midi-Pyrénées et Poitou-Charentes

	1990		1999	
	Sphère résidentielle sur sphère productive	Sphère publique sur sphère productive	Sphère résidentielle sur sphère productive	Sphère publique sur sphère productive
Provence - Alpes - Côte d'Azur . . . . .	1,25	0,84	1,38	0,89
Languedoc-Roussillon . . . . .	1,13	0,77	1,34	0,88
<b>Aquitaine . . . . .</b>	<b>0,84</b>	<b>0,59</b>	<b>1,00</b>	<b>0,65</b>
Midi-Pyrénées . . . . .	0,81	0,59	1,00	0,65
Poitou-Charentes . . . . .	0,76	0,56	0,96	0,65
Bretagne . . . . .	0,74	0,59	0,93	0,59
Rhône-Alpes . . . . .	0,73	0,48	0,86	0,51
Pays de la Loire . . . . .	0,67	0,48	0,83	0,46
<b>France métropole . . . . .</b>	<b>0,78</b>	<b>0,58</b>	<b>0,93</b>	<b>0,62</b>

Ratio effectifs des sphères résidentielle et publique sur effectifs sphère productive

Source : Insee - RP 90 et 99 - Exploitation complémentaire - Champ complet

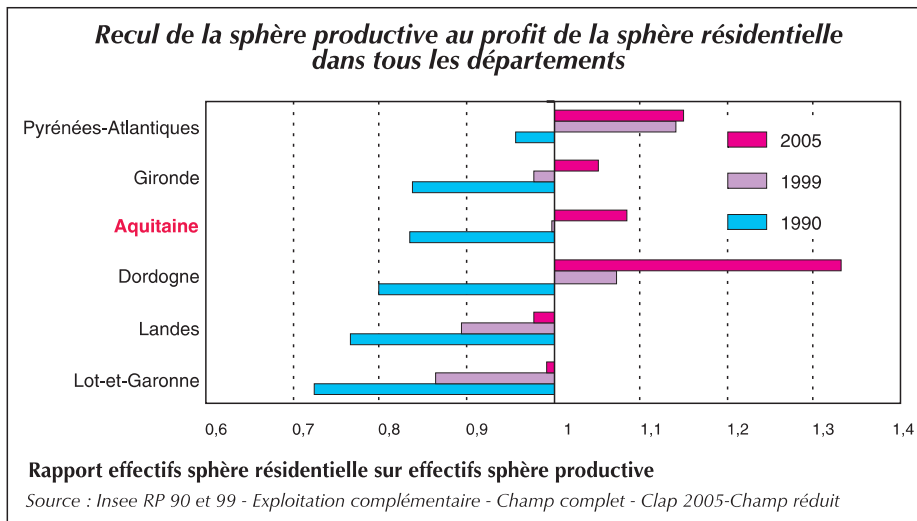
Au cours des quinze dernières années, le renforcement de l'économie résidentielle dans l'emploi touche toutes les régions métropolitaines. Son développement s'est fait à un rythme différent selon les régions. L'évolution de l'économie aquitaine, au cours de la décennie 1990, est restée modeste en comparaison à d'autres territoires. La croissance des activités de la sphère résidentielle a été la plus forte en Languedoc-Roussillon, Poitou-Charentes, Bretagne et Midi-Pyrénées. Dans les régions Rhône-Alpes et Provence - Alpes - Côte d'Azur, la progression est faible, inférieure à la moyenne de la France métropolitaine.

Toutefois, l'évolution enregistrée n'a pas modifié le classement des régions quant à l'importance dans les économies régionales de la sphère résidentielle. Les économies de Provence-Alpes - Côte d'Azur et de Languedoc-Roussillon sont résolument tournées vers l'économie résidentielle et renforcent leur spécificité dans ce domaine. L'Aquitaine est rejointe par Midi-Pyrénées. Les régions de Poitou-Charentes, Bretagne, Rhône-Alpes et Pays-de-la-Loire conservent, en 1999, une sphère productive prépondérante en terme d'effectifs.

### Le résidentiel progresse dans tous les départements

Entre 1990 et 2005, la présence des activités résidentielles, sur les territoires aquitains, se renforce. L'emploi progresse de 0,81 % par an entre 1990 et 2005 (0,70 % en France métropolitaine). Sa croissance bénéficie aux activités des sphères résidentielle et publique. En 1999, les sphères productives et résidentielles occupent le même volume de main d'œuvre.

Le développement des activités liées à l'économie résidentielle concerne tous les départements aquitains. En 1999, les effectifs de l'économie résidentielle deviennent plus importants que ceux de



### Un rapport demandé par le Préfet de Région et le Président du Conseil Régional

Lorsque le Préfet de Région et le Président du Conseil Régional d'Aquitaine ont confié à la Section "Veille et Prospective" du CESR un rapport de saisine sur : "Économie productive, économie résidentielle, économie publique : Dynamiques comparées des trois sphères"<sup>1</sup>, nous savions déjà que l'économie de l'Aquitaine avait basculé, en poids relatif, de la sphère productive vers la sphère résidentielle, ce qui précisément a motivé ce sujet d'étude. Toutefois, à la présentation des données fournies en appui par la Direction Régionale de l'Insee, nous avons été surpris par l'ampleur du phénomène. D'abord en ce qui concerne le positionnement comparé de l'Aquitaine parmi les régions françaises : en milieu de tableau pour la sphère publique mais dans le groupe de tête (avec les trois régions méditerranéennes) pour l'économie résidentielle... et dans le groupe de queue (avec les mêmes plus le Limousin) en ce qui concerne l'économie productive. Ce basculement a été acquis, ici, dès avant 1990, l'effritement continu des secteurs primaire et de l'industrie non totalement compensé par le mouvement d'externalisation vers les services aux entreprises, ayant été masqué par la montée soutenue des services aux particuliers, puis de la construction après 1996.

L'Aquitaine s'inscrit ainsi en plein dans le processus de déconnexion croissante qui s'opère entre "la géographie de la valeur ajoutée produite" et "la géographie des revenus distribués et dépensés en contre-partie", analysée par les nouvelles approches de l'économie régionale, celles de Laurent DAVEZIES tout particulièrement<sup>2</sup>. Nous avons été habitués, pendant de longues décennies du vingtième siècle, à considérer que la dynamique économique d'un territoire déterminé reposait d'abord sur sa "base productive" (pour faire court, sur le secteur primaire et l'industrie), engendrant par un processus cumulatif "de multiplicateurs" le développement induit de la construction et du tertiaire. Si cette vision reste encore pertinente à l'échelle nationale (du moins pour des économies suffisamment vastes), elle ne l'est plus à des niveaux territoriaux plus restreints. Le jeu combiné des transferts sociaux (les retraites en tout premier rang), du financement qui reste national de la plus grande part de la dépense publique, de la mobilité des personnes (déplacements domicile-travail, loisirs, tourisme...), proportionne de moins en moins les revenus dépensés territorialement à la seule sphère productive locale.

C'est une bonne nouvelle pour des régions jusque là peu actives, ou frappées par la déprise agricole et industrielle, qui tirent le bénéfice de leur attractivité. On parle dès lors de "revanche des sud" ou de l'inversion du mythe de "Paris et le désert français", pour reprendre l'expression à succès de Jean-François GRAVIER. Mais ce renouveau de territoires tirés par l'économie résidentielle a un coût social : en termes de revenus tout d'abord puisque les rémunérations brutes moyennes de la sphère résidentielle sont de 30 % inférieures à celles de la sphère productive, et de 25 % encore en équivalent temps plein si l'on veut gommer les effets de la durée de travail (économie résidentielle riche en emploi... mais pauvre en productivité) ; en termes démographiques en second lieu consécutivement à l'exode des jeunes les plus qualifiés à la recherche d'emplois plus gratifiants.

Cette problématique est au cœur des préoccupations d'une assemblée socioprofessionnelle, telle le CESR d'Aquitaine. Le rapport précité et les publications de l'Insee constituent une première étape pour engager la réflexion. Un prochain colloque devrait permettre de mieux populariser encore cette nouvelle approche, en vue de soutenir une stratégie de développement "rééquilibrée" pour l'Aquitaine. Comme nous l'écrivons en conclusion du rapport : "Si, compte-tenu de sa dynamique spontanée, l'économie résidentielle n'appelle qu'une politique d'encadrement, l'économie productive nécessite, pour sa part, une politique d'impulsion beaucoup plus volontariste".

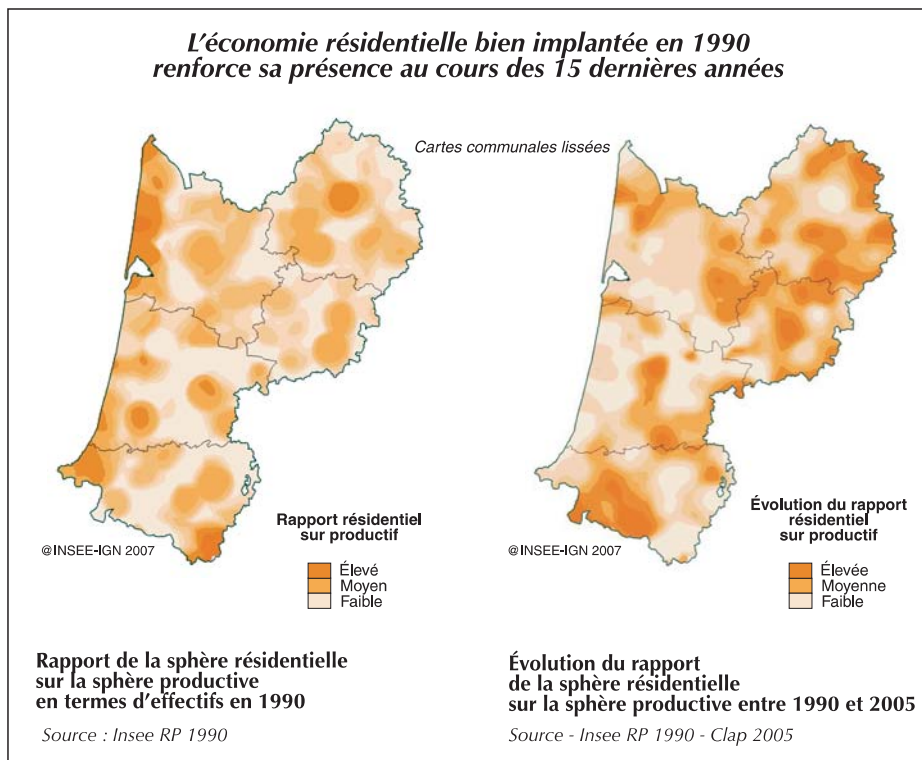
**Pierre DELFAUD**

Professeur de Sciences économiques à l'Université de Bordeaux IV  
Président de la Section "Veille et Prospective" du CESR d'Aquitaine

<sup>1</sup> CESR d'Aquitaine, décembre 2007, 83 pages, Rapport présenté par Michel CABANNES en collaboration avec Bernard GAMBIER et Robert BESSERIE, disponible sur le site du CESR : [www.cesr-aquitaine.fr](http://www.cesr-aquitaine.fr)

<sup>2</sup> Pour une synthèse vigoureuse cf. : Laurent DAVEZIES, *La République et ses territoires*, Paris, Editions du Seuil, janvier 2008, 110 p.

## L'économie résidentielle bien implantée en 1990 renforce sa présence au cours des 15 dernières années



l'appareil productif dans les Pyrénées-Atlantiques et la Dordogne. En 2005, en considérant seulement l'emploi salarié hors agriculture et services domestiques, le poids de la sphère résidentielle est prépondérant dans trois des cinq départements aquitains.

### Équilibre dans les Landes et le Lot-et-Garonne

Les départements des Landes et de Lot-et-Garonne, traditionnellement orientés vers une économie productive, arrivent à une situation d'équilibre presque parfait entre sphère productive et résidentielle.

La différenciation des territoires s'opère à des niveaux géographiques fins. Les communes de la région sont de plus en plus nombreuses depuis quinze ans à basculer dans l'économie résidentielle. De 400 en 1990, elles sont 600 en 1999, et 1 200 en 2005 (champ restreint aux seuls salariés) à compter davantage de salariés dans l'économie résidentielle que dans l'appareil productif.

### Bassin d'Arcachon et Pays basque

Le développement de l'économie résidentielle est concomitant à différentes

caractéristiques locales. Parmi les zones en forte progression se trouvent les territoires qui conjuguent de fortes arrivées de résidents et une attractivité touristique majeure. C'est en particulier le cas du bassin d'Arcachon et du Pays basque. L'économie résidentielle progresse aussi, de manière significative, dans les territoires qui connaissent les plus fortes évolutions démographiques. Cette situation se retrouve dans l'Entre-deux-mers. Autres territoires concernés, les zones de forte fréquentation touristique du Médoc ou du Périgord.

Au cours des quinze dernières années, l'économie résidentielle a contribué de manière significative au développement local. Toutefois, l'efficacité

économique de cette sphère en terme de distribution de revenus est moins élevée que celle de la sphère productive.

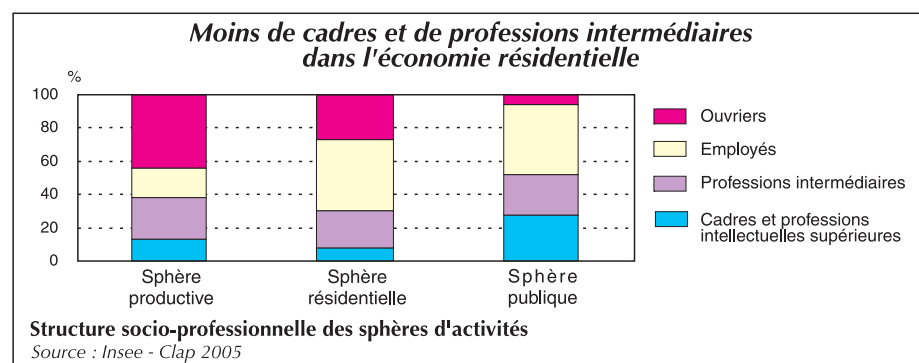
### Rémunérations plus faibles dans le résidentiel

L'économie résidentielle a distribué dans l'économie régionale 8 743 millions d'euros de salaires en 2005. Ce montant est de même niveau que celui de la sphère productive hors intérim (8 666) et plus élevé que celui de la sphère publique (6 125). L'intérim contribue, pour sa part, à 566 millions d'euros. Les activités résidentielles sont toutefois celles qui versent, en moyenne, la rémunération annuelle la plus faible par salarié à temps plein. Lorsqu'un salarié à temps plein sur l'année gagne 100 euros dans la sphère résidentielle, il perçoit 111 euros dans la sphère publique et 127 euros dans la sphère productive.

Cet écart de rémunération s'explique par deux facteurs principaux. D'une part, les qualifications requises sont moins élevées dans l'économie résidentielle. Cette sphère recrute plus d'employés et d'ouvriers et moins de cadres et professions intermédiaires. D'autre part, les contrats de travail sont plus souvent à temps partiel et de durées plus courtes.

### Du positif et du négatif

Le rapport du CESR d'Aquitaine souligne les effets positifs et négatifs d'un développement local par l'économie résidentielle d'un point de vue



**Plus de temps partiel et de contrats courts dans l'économie résidentielle**

	Sphère productive (%)	Sphère résidentielle (%)
<b>Condition d'emploi</b>		
Temps complet. . .	83,0	71,3
Temps partiel . . . .	13,1	24,6
Autre . . . . .	3,9	4,1
<b>Ensemble . . . . .</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
<b>Durée des contrats</b>		
6 mois et moins . .	23,7	28,4
1 an et plus. . . . .	76,3	71,6
<b>Ensemble . . . . .</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

**Condition d'emploi et durée des contrats dans les sphères résidentielle et productive**

Source : Insee - Dads 2005

macro-économique. Leur mise en évidence relève, pour certains, d'une étude micro-économique, ciblée sur des territoires particuliers. C'est le cas des conséquences de l'attrait des territoires sur le prix du foncier, sur l'éloignement domicile travail, sur les phénomènes de congestion, les besoins d'équipement.

Les territoires ont à intégrer ces différents aspects dans leurs projets de développement économique et de croissance. Toutefois, pour s'appuyer sur des activités productives, le développement local devra désormais s'inscrire dans la logique d'une industrie propre, respectueuse du développement durable des territoires.

Patricia JEAN

**Économie résidentielle et développement local**

Les effets positifs	Les effets négatifs
Une croissance locale par captation de revenus extérieurs	Un impact faible sur l'économie locale (gains de productivité limités, rémunérations faibles, contribution aux finances locales limitée)
Une autonomie des territoires par rapport à la mondialisation	Un développement dépendant, en concurrence avec d'autres territoires, non généralisable au niveau national
Un développement stable basé sur des éléments durables (localisation des ménages)	Un développement dissuasif pour les activités productives (protection de l'environnement et qualité de vie)
Une solution pour des régions peu attractives pour les activités productives	Un développement risqué (évolution des transferts publics, effets de congestion, risques environnementaux)

Source : Rapport du CESR d'Aquitaine - décembre 2007

**Méthodologie : des données RP et des données CLAP**

Les données d'évolution sur la décennie 90 ont été obtenues en mobilisant les informations fournies par les recensements généraux de la population de 90 et 99. Ces sources exhaustives ont permis d'observer tous les emplois (privés, publics, salariés, non-salariés), au lieu de travail, et de retracer l'évolution de l'emploi dans les sphères d'activité.

Les données 2005 sont issues de la source CLAP (Connaissance locale de l'appareil productif). Ce fichier fournit des informations sur l'emploi salarié localisé à un niveau géographique fin (commune). L'emploi observé inclut tous les salariés du secteur privé et du secteur public, à l'exception des salariés des activités agricoles, des militaires et du personnel domestique.

La comparaison des sphères productives et résidentielles à partir des données RP et CLAP s'affranchit des différences de champ d'observation. L'absence dans l'effectif des sphères en 2005 de l'emploi non salarié affecte vraisemblablement peu le ratio entre sphère productive et résidentielle. Cette catégorie d'emploi compte pour près de 20 % de l'emploi total de chacune de ces sphères.

Les informations fournies sur les rémunérations moyennes par sphère en 2005 sont calculées hors intérim. De manière conventionnelle, la source Clap, affecte les rémunérations brutes des intérimaires à la sphère productive (principal utilisateur de cette main d'œuvre) sans équivalence en terme d'emplois occupés. Cette dissymétrie a un impact non négligeable sur le calcul des rémunérations brutes moyennes.

**POUR EN SAVOIR PLUS ...**

- "Économie productive, économie résidentielle, économie publique : dynamiques comparées des trois sphères" Rapport du CESR d'Aquitaine-décembre 2007
- "La répartition spatiale de l'emploi et des salaires en 2004" Insee Première n°1100-septembre 2006
- "L'emploi départemental et sectoriel (1989 - 2005) - Le chômage départemental (1981 - 2006)" Insee Résultats n° 67 soc-juin 2007
- "L'économie résidentielle fournit deux tiers des emplois du littoral" Le Quatre pages Insee Aquitaine n°141-avril 2005
- "Un poids important de l'économie résidentielle en Aquitaine" Le Quatre pages Insee Aquitaine n°158-septembre 2006